

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2013

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Yves TOURAINÉ, Mme Anne BARBET, M. Robert BAREILLE,
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET, Mme Véronique PEBEYRE,
Adjoints,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE, M. Fabien REICHERT,
M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
Mme Jeanne LARAN, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Florence AGRAZ, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Jean-Pierre DOMEQ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane BELLEGARDE,
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Philippe GARROTE,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à Mme Eliane YTHIER,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

6 - SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur MAILLET expose que les subventions qui seront versées aux associations pour l'année 2013 ont fait l'objet :

1/- de l'élaboration et d'un dépôt de dossier de demande de subvention par les associations.

2/- d'une analyse dans les diverses commissions puis en municipalité.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2013.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** aux différentes associations les subventions telles qu'exposées en annexe,
- **PRECISE** que les subventions supérieures à 23 000 € feront l'objet d'une convention particulière entre l'association et la collectivité.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 10 avril 2013.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 15/04/2013

Bernard UTHURRY